Thèse soutenue par Marie Daeron "La dissimulation en droit pénal", sous la direction de M. Corinne Mascala

LE 19 JUIN 2015

Arsenal
Salle des thèses

Le CDA a le plaisir de vous informer que Marie Daeron, doctorante sous la direction de Mme Mascala a soutenu sa thèse avec mention "Très Honorable avec Félicitations" sur le sujet suivant "La dissimulation en droit pénal"

Résumé de la Thèse :

Cette étude sur « la dissimulation en droit pénal » implique de s'intéresser à la sémantique du mot pour comprendre comment le droit l'utilise. La tâche n'est pas aisée en raison des différents sens et connotations qui s'en dégagent.

Composition du jury :

- M. Corrine Mascala Université Toulouse Capitole (Directeur de thèse)
- Mme Catherine Ginestet Université Toulouse Capitole (Président du jury)
- M. Michel Danti-Juan : Université de Poitiers (Rapporteur)
- Mme Haritini Matsopoulou Université Paris Sud (Paris XI) (Rapporteur)